1991 : Création des Saisons Musicales du Rhône



« Les Saisons Musicales du Rhône, une initiative exemplaire en matière d'action culturelle de proximité.

C'est grâce à la force de conviction et au talent de Philippe FOURNIER que nous avons pu réaliser les Saisons Musicales du Rhône. Lorsque je l'ai rencontré en 1990 j'ai été convaincu de l'intérêt et de l'originalité artistique du projet que venait me soumettre ce jeune chef d'orchestre. Il me proposait de mettre à la portée de tous les rhodaniens quel que soit leur lieu d'habitation des concerts de musique de grande qualité.

Ce projet reposait sur plusieurs principes qui allaient bien au-delà d'une prestation musicale. Il s'agissait de valoriser le patrimoine culturel du département en choisissant des lieux de qualité. Il importait également de s'adresser à l'ensemble du département et pas seulement au public de l'agglomération habitué à fréquenter les salles de spectacle du centre ville. Philippe FOURNIER a insisté pour mobiliser au mieux le tissu associatif local : les chorales, les harmonies, les écoles de musique et les associations culturelles. Il était, en effet, important de privilégier la qualité de la pédagogie. Par ailleurs, les programmes alliaient des œuvres d'accès aisé à d'autres plus exigeantes. C'est là qu'intervenaient les grandes dispositions de Philippe FOURNIER pour expliquer et se mettre à la portée de tous les publics. En effet, nous apprenons par l'intellect, mais aussi par l'émotion et la sensibilité. C'est ce que savait parfaitement transmettre Philippe FOURNIER par sa passion et sa fougue.

De plus, nous avons veillé à proposer des places dont les prix devaient être abordables et accessibles.

Tous les partenaires, orchestre, communes et le département s'impliquaient pour la réussite des soirées de concert.
Pendant près de dix années la formation de Philippe FOURNIER a proposé 25 concerts par an.
Plus de 110 communes, et parmi elles les plus petites du département, ont reçu l'orchestre dans la totalité des cantons hors communauté urbaine de Lyon. Ceci a représenté un travail considérable puisque l'orchestre assurait aussi bien la préparation logistique que la billetterie et la communication.

Par la suite, nous nous sommes inspirés de cette expérience très riche pour proposer les saisons du Rhône qui rencontrent un succès grandissant d'année en année.

Le département du Rhône est véritablement redevable à Philippe FOURNIER qui a mis sa compétence à son service. Ce sont des initiatives comme la sienne qui ont permis à notre département d'être reconnu comme un de ceux qui font le plus d'efforts pour offrir à tous les habitants une offre culturelle de haut niveau.

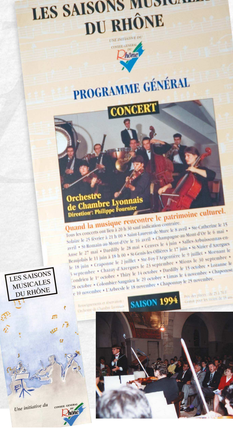
Je remercie Philippe FOURNIER et tous les membres de son orchestre et de son entreprise pour leur contribution décisive.

Michel MERCIER
Sénateur
Président du Conseil
Général du Rhône




Rencontrer les chorales du département...





Les saisons du Rhône

Dans le domaine de l'art et de la culture, le département du Rhône conduit une politique qui le classe parmi les plus "musicaux" de France. En 1991, en signant un protocole de partenariat avec l'Orchestre de Chambre Lyonnais, dirigé par Philippe Fournier, le Président du Conseil Général du Rhône a permis à des milliers de mélomanes d'assister au cœur même de leur commune à des concerts d'une qualité internationale (Canada, Maroc, Europe, Nouméa) ! Monts du Lyonnais.

« Nous poursuivons un triple objectif : décentraliser la musique, la diffuser auprès d'un public le plus large possible et aussi mettre en valeur les belles églises et salles de notre département », explique Philippe Fournier, jeune chef d'orchestre de l'Orchestre de Chambre Lyonnais.



Partager avec le public...